

« Le monastère de Sainte-Colombe auquel le pape Jean IV donne quelques privilèges et que vous rapportez parmi vos monuments historiques fol. 747 se doit entendre à mon avis de celui de Sainte-Colombe de Vienne qui est encore à présent un prieuré conventuel et qui apparemment était une partie de celui de Saint-André de la même ville donné à l'abbaye de la Chaize (8) comme vous verrez dans nos *Fragments historiques*, tome V ou IV.

« Je ne sais pourquoi vous n'avez pas imprimé le testament de saint Annemond avec la vie de saint Wilfrid ; il me semble que cette pièce le méritait. L'original étant perdu, il ne m'a pas été possible d'en apprendre la date ; peut-être aussi n'en a-t-il jamais eu, car il est copié dans une espèce de cartulaire avec quelques autres dont on rapporte les dates et on n'aurait pas omis celle-ci s'il y en avait eu (9).

(8) De la Chaize-Dieu.

(9) Mabillon trouva place pour le testament de saint Ennemond dans ses *Annales bénédictines* (T. I. LXIV, p. 424). Dom Estiennot y attachait une réelle importance, en souvenir peut-être de la respectueuse hospitalité qu'il avait reçue au monastère de Saint-Pierre et de l'obligance qu'on avait mise à lui ouvrir tous les cartons des archives.

Il nomme avec reconnaissance l'abbesse de ce temps, Madame de Chivry et une de ses religieuses, Madame Bugnet qui avait composé une Histoire du monastère et la lui avait très volontiers confiée.

A propos de saint Ennemond, les critiques non seulement ne s'entendent pas sur l'authenticité de sa donation aux moniales de Saint-Pierre, mais encore on discuta longtemps pour savoir où se trouvaient déposées les reliques du saint martyr ; le procès fut interminable entre la collégiale de Saint-Nizier et l'abbaye son héritière.

Le chanoine Condamin, dans la thèse que nous avons louée plus haut, résume les débats et apporte les principaux textes allégués de